
**Carreaux et dalles céramiques —
Définitions, classification, caractéristiques
et marquage**

Ceramic tiles — Definitions, classification, characteristics and marking

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 13006:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56d39542-6568-4674-95d5-ef7f9355cab4/iso-13006-1998>



Sommaire

	Page
1	1
2	1
3	2
4	4
4.1	4
4.2	4
4.3	4
5	5
6	5
7	5
8	5
8.1	5
8.2	5
8.3	5
9	6
Annexe A (normative) Carreaux céramiques étirés <i>E</i> ≤ 3 % Groupe AI	9
Annexe B (normative) Carreaux céramiques étirés 3 % < <i>E</i> ≤ 6 % Groupe AII _a — Partie 1	13

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

Annexe C (normative) Carreaux céramiques étirés 3 % < E ≤ 6 % Groupe AII _a — Partie 2	17
Annexe D (normative) Carreaux céramiques étirés 6 % < E ≤ 10 % Groupe AII _b — Partie 1	21
Annexe E (normative) Carreaux céramiques étirés 6 % < E ≤ 10 % Groupe AII _b — Partie 2	25
Annexe F (normative) Carreaux céramiques étirés E > 10 % Groupe AIII	29
Annexe G (normative) Carreaux céramiques pressés à sec à faible absorption d'eau E ≤ 0,5 % Groupe BI _a	33
Annexe H (normative) Carreaux céramiques pressés à sec 0,5 % < E ≤ 3 % Groupe BI _b	37
Annexe J (normative) Carreaux céramiques pressés à sec 3 % < E ≤ 6 % Groupe BII _a	41
Annexe K (normative) Carreaux céramiques pressés à sec 6 % < E ≤ 10 % Groupe BII _b	45
Annexe L (normative) Carreaux céramiques pressés à sec E > 10 % Groupe BIII	49
Annexe M (informative) Symboles pour l'utilisation visée	53
Annexe N (informative) Classification des carreaux émaillés pour sois selon leur résistance à l'abrasion.....	54
Annexe P (informative) Méthodes d'essai.....	55
Bibliographie	56

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 13006:1998
<https://standards.iteh.ai/en/standard/ISO-13006-1998/>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 13006 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 189, *Carreaux en céramiques*.

Les annexes A à L font partie intégrante de la présente Norme internationale. Les annexes M à P ainsi que la Bibliographie sont données uniquement à titre d'information.

Carreaux et dalles céramiques — Définitions, classification, caractéristiques et marquage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit les termes et établit la classification, les caractéristiques et les spécifications de marquage des carreaux et dalles céramiques du meilleur choix commercialisé (Premier choix).

NOTE L'ISO 10545 décrit les méthodes d'essai destinées à déterminer les caractéristiques du produit détaillées dans l'ISO 13006. L'ISO 10545 est divisé en parties chacune d'elle décrivant une méthode d'essai spécifique ou le sujet correspondant.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56d39542-6568-4674-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56d39542-6568-4674-95d5-ef749355cab4/iso-13006-1998)

ISO 1006:1983, *Construction immobilière — Coordination modulaire — Module de base.*

ISO 10545-1:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 1: Échantillonnage et conditions de réception.*

ISO 10545-2:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 2: Détermination des caractéristiques dimensionnelles et de la qualité de surface.*

ISO 10545-3:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 3: Détermination de l'absorption d'eau, de la porosité ouverte, de la densité relative apparente et de la masse volumique globale.*

ISO 10545-4:1994, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 4: Détermination de la résistance à la flexion et de la force de rupture.*

ISO 10545-5:1996, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 5: Détermination de la résistance au choc par mesure du coefficient de restitution.*

ISO 10545-6:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 6: Détermination de la résistance à l'abrasion profonde pour les carreaux non émaillés.*

ISO 10545-7:1996, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 7: Détermination de la résistance à l'abrasion de surface pour les carreaux et dalles émaillés.*

ISO 10545-8:1994, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 8: Détermination de la dilatation linéique d'origine thermique.*

ISO 10545-9:1994, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 9: Détermination de la résistance aux chocs thermiques.*

ISO 10545-10:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 10: Détermination de la dilatation à l'humidité.*

ISO 10545-11:1994, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 11: Détermination de la résistance au tressailage pour les carreaux émaillés.*

ISO 10545-12:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 12: Détermination de la résistance au gel.*

ISO 10545-13:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 13: Détermination de la résistance chimique.*

ISO 10545-14:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 14: Détermination de la résistance aux taches.*

ISO 10545-15:1995, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 15: Détermination de la teneur en plomb et en cadmium dégagés par les carreaux émaillés.*

ISO 10545-16:—¹⁾, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 16: Détermination de faibles différences de couleur.*

ISO 10545-17:—¹⁾, *Carreaux et dalles céramiques — Partie 17: Détermination du coefficient de frottement.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans ISO 1006 et les définitions suivantes s'appliquent.

3.1

carreaux et dalles céramiques

carreaux minces faits à partir d'argiles et/ou d'autres matières premières minérales, généralement utilisés pour les revêtements de sols et de murs, façonnés habituellement par étirage (A) ou pressage (B) à température ambiante mais pouvant être fabriqués par d'autres procédés (C), puis séchés et cuits à température suffisante pour développer les propriétés désirées; ils peuvent être émaillés (GL) ou non émaillés (UGL) et ils sont incombustibles et inaltérables à la lumière

3.2

émaïl

revêtement à caractère vitreux qui est imperméable

ISO 13006:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56d39542-6568-4674-95d3-c17d9355cab4/iso-13006-1998>

3.3

surface engobée

revêtement à base d'argile, mat, qui peut être perméable ou imperméable

NOTE Un carreau avec une surface engobée est considéré comme un carreau non émaillé.

3.4

surface polie

surface d'un carreau non émaillé à laquelle on a donné un brillant final par un polissage mécanique au dernier stade de la fabrication

3.5

carreaux étirés

[désignés comme A]

carreaux et dalles dont la masse est façonnée à l'état plastique dans une étireuse, le ruban obtenu étant découpé en carreaux de dimension prédéterminée

NOTE 1 La présente Norme internationale classe les carreaux étirés en «haute précision» ou «régulier». La classification dépend des différentes caractéristiques techniques qui figurent dans les normes spécifiques aux produits.

NOTE 2 Les termes traditionnels utilisés pour les produits étirés sont «carreaux étirés séparables» et «carreaux étirés individuellement». Ils indiquent communément les carreaux étirés doubles et simples, respectivement. Le terme «carreau étiré simple» ne s'applique qu'aux carreaux étirés dont l'absorption d'eau ne dépasse pas 6 %.

1) À publier.

3.6 carreaux pressés a sec

[désignés comme B]

carreaux formés à partir d'une masse issue d'un mélange finement broyé et façonnés dans des moules sous pression élevée

3.7 carreaux fabriqués par d'autres procédés

[désignés comme C]

carreaux fabriqués par des procédés autres que les procédés commerciaux normaux, qui sont l'extrusion et le pressage à sec

NOTE Ces carreaux ne sont pas traités dans la présente Norme internationale.

3.8 tétrons d'espacement

projections placées sur certains bords des carreaux de telle sorte que, lorsque deux carreaux sont placés l'un contre l'autre, les tétrons des bords adjacents séparent les carreaux d'une distance qui ne doit pas être inférieure à la largeur de joint requise

Voir figure 2.

NOTE 1 Les tétrons sont placés de façon telle que le joint entre les carreaux puisse être rempli de mortier sans que les tétrons restent visibles.

NOTE 2 Les carreaux pressés à sec peuvent comporter d'autres systèmes de tétrons d'espacement; dans ce cas, la dimension de fabrication indiquée par le fabricant est applicable.

3.9 absorption d'eau

[symbole E]

pourcentage d'eau en masse, mesurée conformément à l'ISO 10545-3

3.10 Description des dimensions

Voir figures 1 et 2.

NOTE Elles ne sont définies que pour des carreaux rectangulaires. Si les dimensions d'un carreau non rectangulaire sont requises, elles sont définies par les rectangles les contenant.

3.10.1 dimension nominale

dimension utilisée pour décrire le produit

3.10.2 dimension de fabrication

[symbole W]

dimension d'un carreau déterminée pour la fabrication et à laquelle la dimension réelle doit se conformer dans les limites de tolérance admises

NOTE La dimension de fabrication est spécifiée par la longueur, la largeur et l'épaisseur.

3.10.3 dimension réelle

dimension obtenue par mesurage d'un carreau conformément à l'ISO 10545-2

3.10.4 dimension de coordination

[symbole C]

dimension de fabrication plus largeur du joint

3.10.5 dimensions modulaires

dimensions à base modulaire M, 2M, 3M et 5M ainsi que leurs multiples et sous-multiples, sauf en ce qui concerne les carreaux de surface inférieure à 9 000 mm²

NOTE Voir l'ISO 1006 où 1 M = 100 mm.

3.10.6 dimensions non modulaires

dimensions qui ne sont pas à base modulaire

NOTE 1 Voir l'ISO 1006 où 1 M = 100 mm.

NOTE 2 Des carreaux présentant de telles dimensions sont couramment commercialisés dans la plupart des pays.

3.10.7 tolérance

différence entre les dimensions limites admissibles

4 Classification

4.1 Principe de la classification

Les carreaux et dalles céramiques se divisent en groupes en fonction de leur méthode de fabrication et de leur absorption d'eau (voir 3.9 et tableau 1). Les groupes ne préjugent pas des domaines d'emploi des produits.

4.2 Méthodes de fabrication

Il existe trois méthodes de fabrication, à savoir: <http://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/56d39542-6568-4674-95d5-ef7f9355cab4/iso-13006-1998>

- méthode A, carreaux étirés (voir 3.5);
- méthode B, carreaux pressés à sec (voir 3.6);
- méthode C, carreaux fabriqués par d'autres procédés (voir 3.7).

4.3 Groupes en fonction de l'absorption d'eau (*E*)

Il existe trois groupes de carreaux et dalles céramiques en fonction de l'absorption d'eau; ils sont classés comme suit.

a) Carreaux à faible absorption d'eau (groupe I), $E \leq 3 \%$

Pour les carreaux pressés à sec, le groupe I est subdivisé comme suit:

- 1) $E \leq 0,5 \%$ (groupe BI_a);
- 2) $0,5 \% < E \leq 3 \%$ (groupe BI_b).

b) Carreaux à absorption d'eau moyenne (groupe II), $3 \% < E \leq 10 \%$

Pour les carreaux étirés, le groupe II est subdivisé comme suit:

- 1) $3 \% < E \leq 6 \%$ (groupe AII_a, parties 1 et 2);
- 2) $6 \% < E \leq 10 \%$ (groupe AII_b, parties 1 et 2).

c) Carreaux à absorption d'eau élevée (groupe III), $E > 10 \%$

5 Caractéristiques

Les caractéristiques relatives aux divers emplois des carreaux et dalles céramiques sont données dans le tableau 2.

6 Échantillonnage et conditions de réception

L'échantillonnage et les conditions de réception doivent être en accord avec ceux présentés dans l'ISO 10545-1.

7 Exigences

Les exigences relatives aux dimensions et à la qualité de surface ainsi que les propriétés physiques et chimiques doivent être indiquées conformément à l'annexe spécifique (annexes A à L), pour chaque classe de carreaux céramiques (voir le sommaire).

8 Marquage et désignation

8.1 Marquage

Les carreaux et dalles céramiques et/ou leur emballage doivent être marqués comme suit:

- marque du fabricant et/ou marque commerciale et pays d'origine;
- marquage indiquant «premier choix»;
- type de carreau et référence à l'annexe appropriée de la présente Norme internationale;
- dimensions nominales et de fabrication, modulaires (M) ou non modulaires;
- nature de la surface, c'est-à-dire émaillée (GL) ou non émaillée (UGL).

8.2 Documentation

Toute documentation concernant les carreaux céramiques destinés à être utilisés sur le sol doit comporter les éléments suivants:

- la classification selon l'ISO 10545-17;
- la classe d'abrasion pour les carreaux émaillés selon l'ISO 10545-7.

NOTE Voir aussi l'annexe M pour une liste des symboles informatifs.

8.3 Désignation

Les carreaux doivent être désignés en indiquant

- la méthode de fabrication;
- l'annexe de la présente Norme internationale correspondant à la classe spécifique du carreau;
- les dimensions nominales et de fabrication, modulaires (M) ou non modulaires;
- la nature de la surface, c'est-à-dire émaillée (GL) ou non émaillée (UGL).

EXEMPLES:

Carreau étiré «haute précision», ISO 13006:1998, annexe A

AI M 25 cm × 12,5 cm (W 240 mm × 115 mm × 10 mm) GL

Carreau étiré «régulier», ISO 13006:1998, annexe A

AI 15 cm × 15 cm (W 150 mm × 150 mm × 12,5 mm) UGL

9 Commande

Lors du passage d'une commande, les caractéristiques telles que les dimensions, l'épaisseur, l'état de surface, la couleur, le profil, la classe d'abrasion des carreaux émaillés et toute propriété particulière doivent faire l'objet d'un accord entre les parties intéressées.

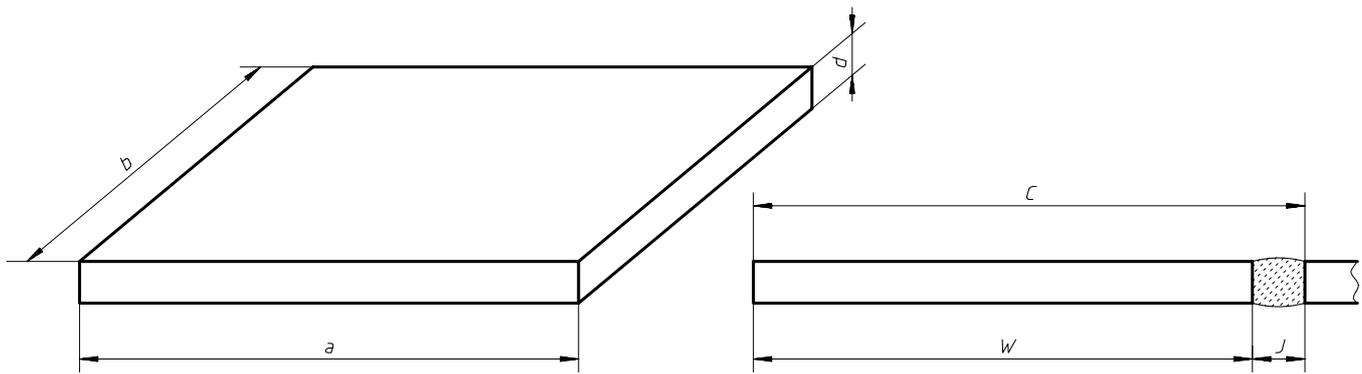
Tableau 1 — Classification des carreaux céramiques par rapport à l'absorption d'eau et la méthode de fabrication

Méthode de fabrication	Groupe I $E \leq 3 \%$	Groupe II _a $3 \% \leq E < 6 \%$	Groupe II _b $6 \% \leq E < 10 \%$	Groupe III $E > 10 \%$
A Étiré	Groupe AI (voir annexe A)	Groupe AII _{a-1} ¹⁾ (voir annexe B)	Groupe AII _{b-1} ¹⁾ (voir annexe D)	Groupe AIII (voir annexe F)
		Groupe AII _{a-2} ¹⁾ (voir annexe C)	Groupe AII _{b-2} ¹⁾ (voir annexe E)	
B Pressé à sec	Groupe BI _a $E \leq 0,5 \%$ (voir annexe G)	Groupe BII _a (voir annexe J)	Groupe BII _b (voir annexe K)	Groupe BIII ²⁾ (voir annexe L)
	Groupe BI _b $0,5 \% < E \leq 3 \%$ (voir annexe H)			
C Carreaux fabriqués par d'autres procédés	Groupe CI ³⁾	Groupe CII _a ³⁾	Groupe CII _b ³⁾	Groupe CIII ³⁾

1) Les groupes AII_a et AII_b sont divisés en deux parties (Parties 1 et 2) ayant des spécifications de produits différentes.
 2) Le groupe BIII ne couvre que les carreaux émaillés. Une faible production de carreaux pressés à sec, non émaillés, avec une absorption d'eau supérieure à 10 % n'est pas incluse dans ce groupe de produits.
 3) Ces carreaux ne sont pas traités dans la présente Norme internationale.

Tableau 2 — Caractéristiques requises pour différents types d'application

Caractéristiques	Sols		Murs		Essai
	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Référence
Dimensions et qualité de surface					
Longueur et largeur	X	X	X	X	ISO 10545-2
Épaisseur	X	X	X	X	ISO 10545-2
Rectitude des arêtes	X	X	X	X	ISO 10545-2
Angularité	X	X	X	X	ISO 10545-2
Planéité de surface (courbure et voile)	X	X	X	X	ISO 10545-2
Qualité de surface	X	X	X	X	ISO 10545-2
Propriétés physiques					
Absorption d'eau	X	X	X	X	ISO 10545-3
Résistance à la rupture	X	X	X	X	ISO 10545-4
Module de rupture	X	X	X	X	ISO 10545-4
Résistance à l'abrasion profonde — carreaux non émaillés	X	X			ISO 10545-6
Résistance à l'abrasion de surface — carreaux émaillés	X	X			ISO 10545-7
Coefficient de dilatation thermique linéique ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-8
Résistance aux chocs thermiques ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-9
Résistance au tressailage — carreaux émaillés	X	X	X	X	ISO 10545-11
Résistance au gel ²⁾		X		X	ISO 10545-12
Coefficient de frottement	X	X			ISO 10545-17
Dilatation à l'humidité ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-10
Légères différences de couleur ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-16
Résistance à l'impact ¹⁾	X	X			ISO 10545-5
Propriétés chimiques					
— carreaux émaillés	X	X	X	X	ISO 10545-14
— carreaux non émaillés ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-14
Résistance aux faibles concentrations d'acides et de bases	X	X	X	X	ISO 10545-13
Résistance aux fortes concentrations d'acides et de bases ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-13
Résistance aux produits ménagers et additifs pour eau de piscine	X	X	X	X	ISO 10545-13
Pertes de plomb et de cadmium — carreaux émaillés ¹⁾	X	X	X	X	ISO 10545-15
1) Méthode d'essai applicable.					
2) Pour les carreaux destinés à être utilisés dans des endroits où des conditions de gel interviennent.					

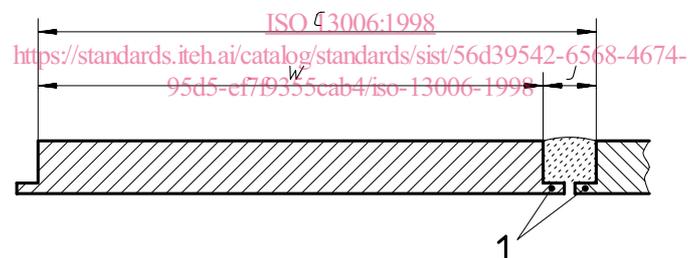


C = dimension de coordination [dimension de fabrication (W) + joint (J)]

W = dimension de fabrication [dimension de la belle face (a), (b) et épaisseur (d)]

Figure 1 — Carreaux

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)



Légende

1 Tétons d'espacement

C = dimension de coordination [dimension de fabrication (W) + joint (J)]

W = dimension de fabrication [dimension de la belle face (a), (b) et épaisseur (d)]

Figure 2 — Carreaux à tétons d'espacement

Annexe A (normative)

Carreaux céramiques étirés $E \leq 3 \%$ Groupe AI

A.1 Spécifications

Les spécifications de dimensions, d'aspect et les propriétés physiques et chimiques sont données dans le tableau A.1.

Tableau A.1 — Spécifications pour les carreaux céramiques étirés, Groupe AI, $E \leq 3 \%$

Dimensions et qualité de surface	Haute précision	Régulier	Essai
Longueur et largeur			
Le fabricant doit choisir les dimensions de fabrication de la manière suivante: a) pour les carreaux modulaires, de façon à obtenir une largeur nominale de joint comprise entre 3 mm et 11 mm ¹⁾ ; b) pour les carreaux non modulaires, de façon à ce que la différence entre la dimension de fabrication et la dimension nominale n'excède pas ± 3 mm. Écart admissible, en pour cent, de la dimension moyenne par carreau (2 ou 4 côtés), à la dimension de fabrication (W)	$\pm 1,0 \%$, mais au maximum ± 2 mm	$\pm 2,0 \%$, mais au maximum ± 4 mm	ISO 10545-2
Écart admissible, en pour cent, de la dimension moyenne par carreau (2 ou 4 côtés), à la dimension moyenne de 10 éprouvettes (20 ou 40 côtés)	$\pm 1,0 \%$	$\pm 1,5 \%$	ISO 10545-2
Épaisseur			
a) L'épaisseur doit être spécifiée par le fabricant.			
b) Écart admissible, en pour cent, de l'épaisseur moyenne par carreau, à l'épaisseur de fabrication	$\pm 10 \%$	$\pm 10 \%$	ISO 10545-2
Rectitude des arêtes ²⁾ (belle face)			
Écart maximal de rectitude, en pour cent, par rapport aux dimensions de fabrication correspondantes	$\pm 0,5 \%$	$\pm 0,6 \%$	ISO 10545-2
Angularité ²⁾			
Écart maximal d'angularité, en pour cent, par rapport aux dimensions de fabrication correspondantes	$\pm 1,0 \%$	$\pm 1,0 \%$	ISO 10545-2

Tableau A.1 (suite)

Dimensions et qualité de surface	Haute précision	Régulier	Essai
Planéité			
Écart maximal de planéité, en pourcentage:			
a) courbure centrale par rapport à la diagonale calculée d'après les dimensions de fabrication	± 0,5 %	± 1,5 %	ISO 10545-2
b) courbure latérale par rapport à la dimension de fabrication correspondante	± 0,5 %	± 1,5 %	ISO 10545-2
c) voile par rapport à la diagonale calculée d'après les dimensions de fabrication	± 0,8 %	± 1,5 %	ISO 10545-2
Aspect de surface ³⁾	95 % au moins des carreaux doivent être exempts de défauts visibles susceptibles de nuire à l'aspect d'une zone importante du carrelage		ISO 10545-2
Propriétés physiques	Haute précision	Régulier	Essai
Absorption d'eau Pourcentage massique ⁸⁾	≤ 3,0 % Maximum individuel 3,3 %	≤ 3,0 % Maximum individuel 3,3 %	ISO 10545-3
Résistance à la rupture, en N			
a) Épaisseur ≥ 7,5 mm	Minimum 1 100	Minimum 1 100	ISO 10545-4
b) Épaisseur < 7,5 mm	Minimum 600	Minimum 600	ISO 10545-4
Module de rupture, en N/mm² Non applicable aux carreaux ayant une résistance à la rupture ≥ 3 000 N	Minimum 23 Minimum individuel 18	Minimum 23 Minimum individuel 18	ISO 10545-4
Résistance à l'abrasion	ISO 13006:1998		
a) Résistance à l'abrasion profonde des carreaux non émaillés: volume de matière enlevé, en millimètres cubes	Maximum 275	Maximum 275	ISO 10545-6
b) Résistance à l'abrasion de surface des carreaux émaillés destinés aux revêtements de sol ⁴⁾	Consigner la classe d'abrasion et le nombre de cycles subis avant défaillance	Consigner la classe d'abrasion et le nombre de cycles subis avant défaillance	ISO 10545-7
Coefficient de dilatation thermique linéique ⁵⁾			
De la température ambiante à 100 °C	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-8
Résistance aux chocs thermiques ⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-9
Résistance au tressailage — carreaux émaillés ⁶⁾	Exigée	Exigée	ISO 10545-11
Résistance au gel	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-12
Coefficient de frottement — carreaux destinés aux revêtements de sol	Valeur et méthode d'essai indiquées par le fabricant	Valeur et méthode d'essai indiquées par le fabricant	ISO 10545-17
Dilatation à l'humidité, en mm/m ⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-10
Légère différence de couleur ⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-16
Résistance à l'impact ⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-5

Tableau A.1 (fin)

Propriétés chimiques	Haute précision	Régulier	Essai
Résistance aux produits tachants			
a) Carreaux émaillés	Minimum Classe 3	Minimum Classe 3	ISO 10545-14
b) Carreaux non émaillés ⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-14
Résistance aux produits chimiques			
Résistance aux faibles concentrations d'acides et de bases: a) carreaux émaillés; b) carreaux non émaillés ⁷⁾ .	Le fabricant doit indiquer la classification	Le fabricant doit indiquer la classification	ISO 10545-13
Résistance aux fortes concentrations d'acides et de bases ⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-13
Résistance aux produits ménagers et additifs pour l'eau de piscine: a) carreaux émaillés b) carreaux non émaillés ⁷⁾	Minimum GB Minimum UB	Minimum GB Minimum UB	ISO 10545-13
Perte de plomb et de cadmium⁵⁾	Méthode d'essai applicable	Méthode d'essai applicable	ISO 10545-15
<p>1) Des largeurs de joints identiques peuvent être appliquées à des systèmes traditionnels basés sur des dimensions non métriques.</p> <p>2) Non applicable aux carreaux présentant des bords volontairement déformés.</p> <p>3) À cause de la cuisson, de légères variations de couleur par rapport à la couleur standard sont inévitables. Ceci ne s'applique pas aux variations voulues de coloration des carreaux (qui peuvent être non émaillés, émaillés ou partiellement émaillés) ou aux variations de couleur d'une surface carrelée qui sont caractéristiques de ce type de carreaux et recherchées. Ne sont pas considérés comme défauts d'aspect, les taches ou points introduits volontairement dans un but décoratif.</p> <p>4) On peut se référer à l'annexe N de la présente Norme internationale pour la classification de la résistance à l'abrasion pour tous les carreaux émaillés destinés aux revêtements des sols.</p> <p>5) On peut se référer à l'annexe P de la présente Norme internationale pour les informations concernant les spécifications qui ne sont pas exigées mais qui sont notées «méthode d'essai applicable».</p> <p>6) Certains effets décoratifs provoquent une tendance au tressailage. Ils doivent être identifiés par le fabricant, auquel cas l'essai de résistance au tressailage conformément à l'ISO 10545-11 ne s'applique pas.</p> <p>7) Une légère modification de teinte n'est pas considérée comme la conséquence d'une attaque chimique.</p> <p>8) Un carreau totalement vitrifié est un carreau avec une valeur individuelle maximale d'absorption d'eau de 0,5 % (parfois désigné comme «imperméable»).</p>			

A.2 Échantillonnage et conditions de réception

L'échantillonnage et les conditions de réception doivent être en accord avec ceux présentés dans l'ISO 10545-1.

A.3 Marquage et désignation

A.3.1 Marquage

Les carreaux et dalles et/ou leur emballage doivent être marqués comme suit:

- marque du fabricant et/ou marque commerciale et pays d'origine;
- marquage indiquant «premier choix»;
- type de carreau et référence à l'annexe appropriée de la présente Norme internationale (voir le sommaire);
- dimensions nominales et de fabrication, modulaires (M) ou non modulaires;
- nature de la surface, c'est-à-dire émaillée (GL) ou non émaillée (UGL).